

LE RESEAU 2017

Etat général

Cette semaine, **25 parcelles** sur 27 font l'objet d'une observation.

NUISIBLES ET PARASITES

TEIGNES

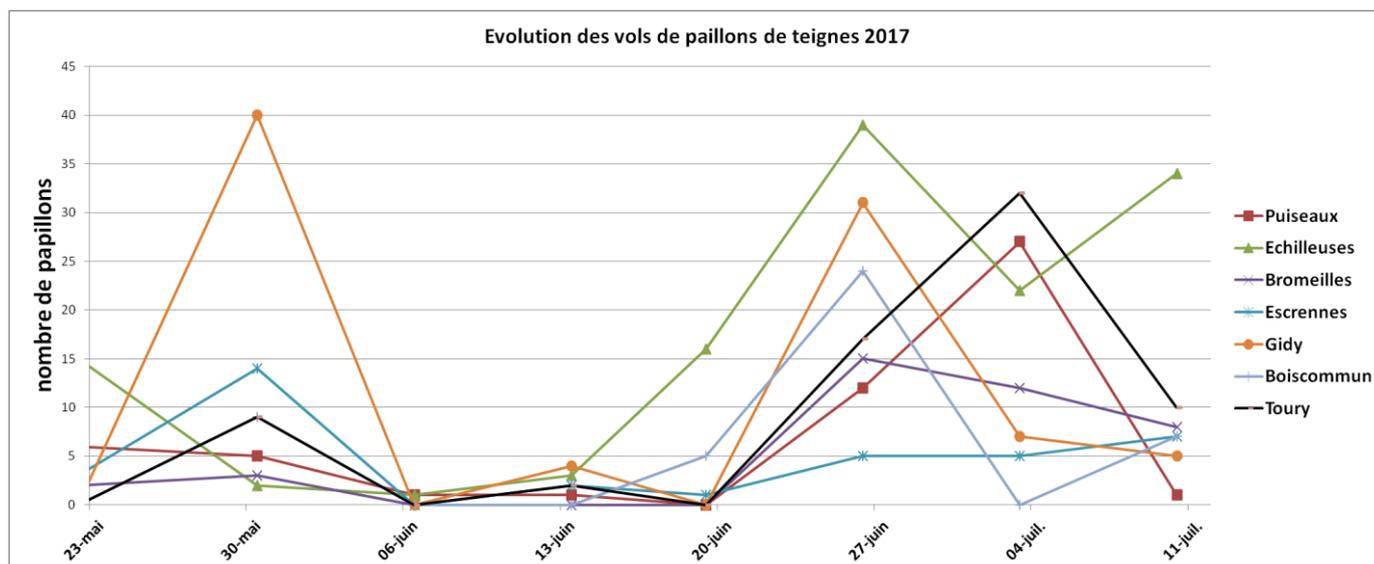
Contexte d'observations

Des galeries dans les pétioles et des amas noirs pulvérulents sont observés. On peut même trouver des chenilles à la base des pétioles.



Relevés des pièges papillons :

			13 juin	19 juin	26 juin	03 juillet	11 juillet
45	Puiseaux	ITB	1	0	12	27	1
	Echilleuses	Coop de Puiseaux	3	16	39	22	34
	Bromeilles	Cristal Union	0	0	15	12	8
	Escrennes	Cristal Union	2	1	5	5	7
	Gidy	Tereos	4	nc	31	7	5
28	Boiscommun	Soufflet	nc	5	19	0	7
	Toury	Cristal Union	2	0	17	32	10

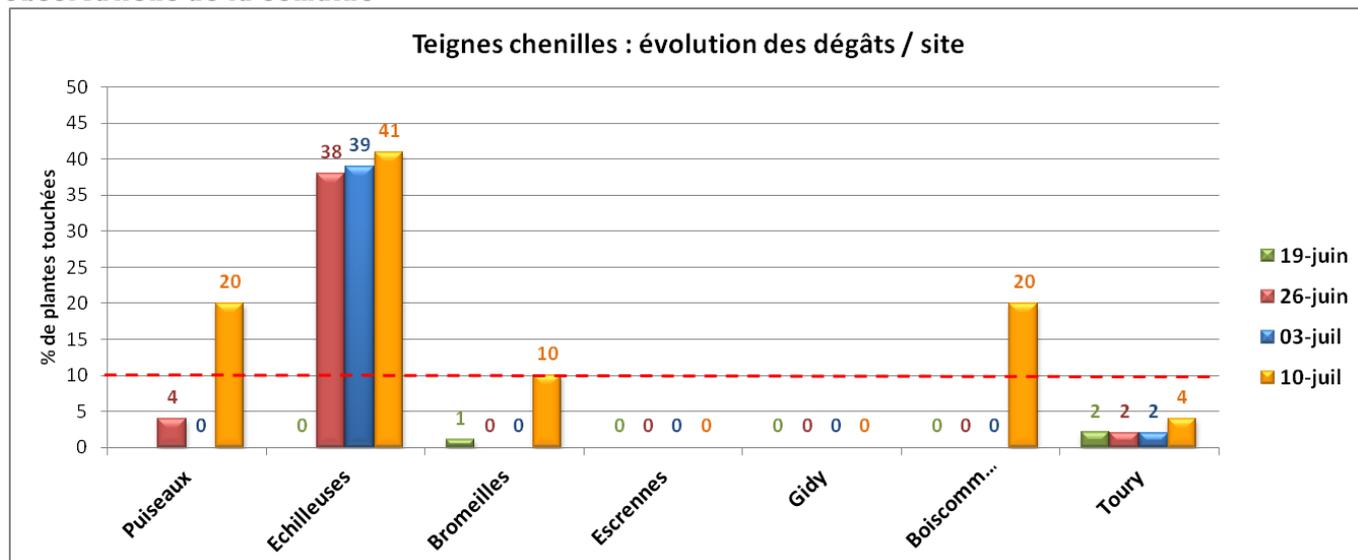


Cette semaine les vols sont en régression à l'exception d'Echilleuses avec 34 papillons.

Seuil de sensibilité

Le seuil est atteint lorsque **10% de plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.**

Observations de la semaine



Les dégâts évoluent, cette semaine 4 parcelles sont au seuil d'intervention. Cependant le retour des pluies va limiter l'extension des dégâts. Une intervention ne se justifie qu'en cas de températures élevées et de déficit hydrique prolongé.

NOCTUELLES

Contexte d'observations

Des perforations de 1 à 2 cm sont observées dans les feuilles jusqu'à ne laisser que les nervures pour les attaques les plus graves. L'observation des chenilles est délicate et ce sont leurs déjections qui témoignent d'une activité importante. En remuant délicatement le feuillage, il est possible de retrouver des chenilles projetées au sol.

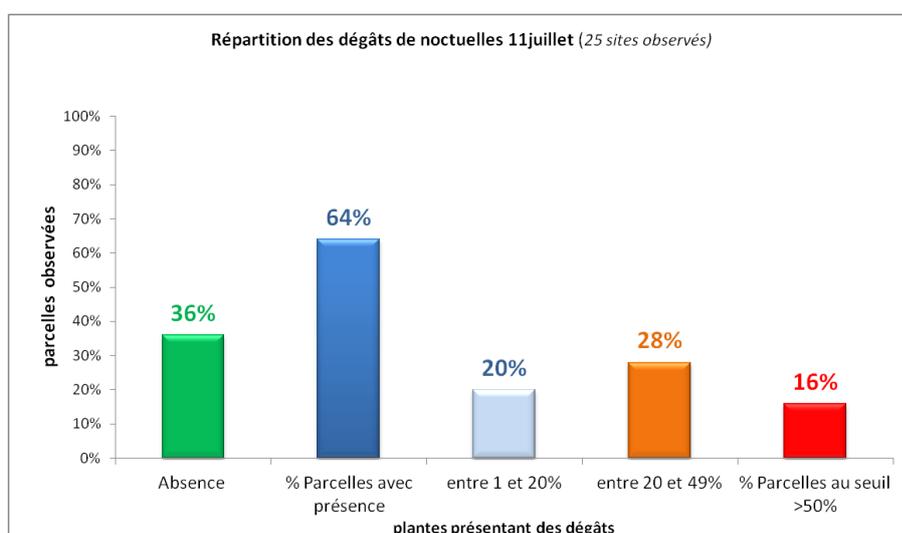
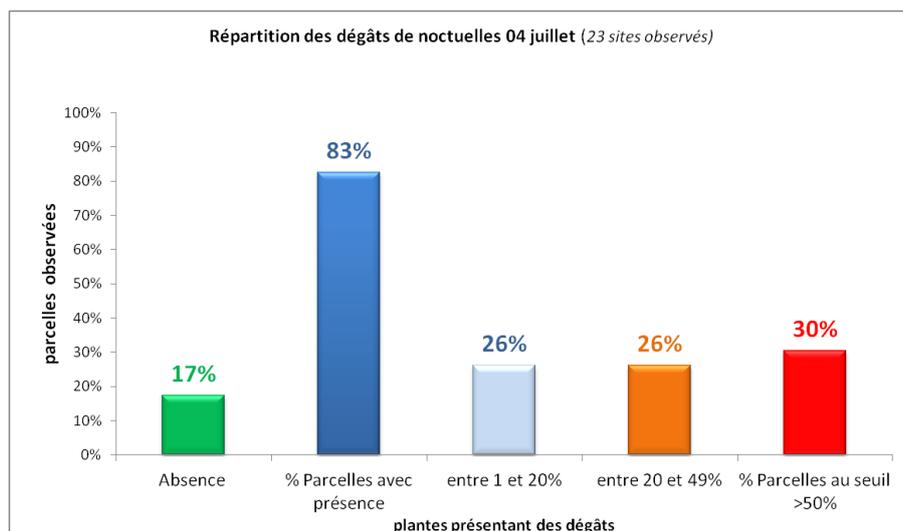
Seuil de nuisibilité

A couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50% des plantes présentent des perforations.**
En l'absence d'irrigation, les dégâts sont plus fréquents.



Chenilles avec déjections à proximité

Observations de la semaine



Sur 25 parcelles observées, **64%** font état de présence de noctuelles, et seulement **16%** sont au seuil de nuisibilité contre 30% la semaine dernière.

La baisse d'activité des chenilles se confirme avec des morsures dont les liserés sont en cours de cicatrisation. En période de pluies ou d'irrigation, une intervention est rarement justifiée

MALADIES DU FEUILLAGE

Avant tout traitement, déterminer le type de maladies afin d'optimiser la protection fongicide, en évitant tout risque de confusion avec les autres maladies foliaires (Cf. fiches de reconnaissance des bioagresseurs, disponibles sur le site internet de l'ITB).



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection avant le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Toutes régions	5 %	20%	25 %

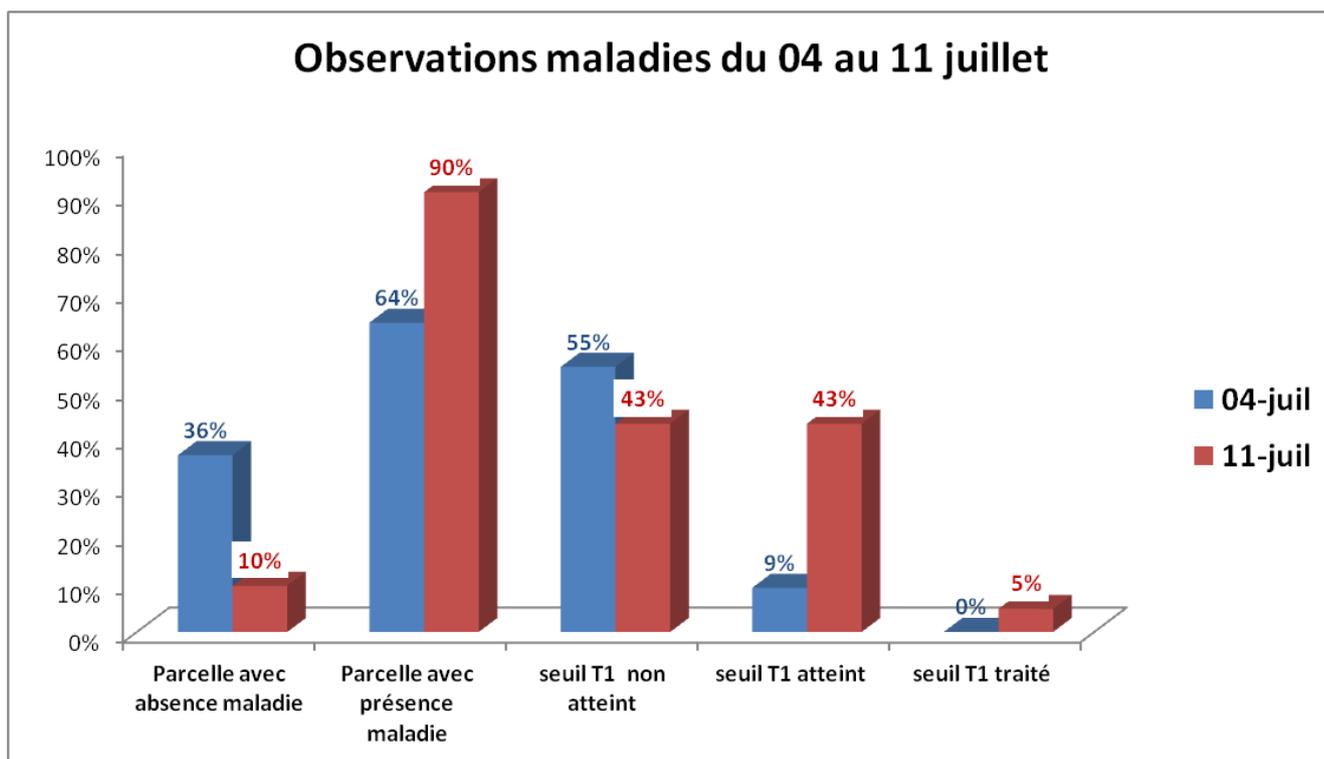
Contexte d'observations

22 parcelles représentatives au niveau géographique, pédologique, variétés ont été choisies. Tous les lundis, un prélèvement aléatoire **de 100 feuilles** issues de la couronne intermédiaire des betteraves est effectué, dans une zone jugée par l'observateur comme la plus représentative de la parcelle. Les feuilles observées permettent de déterminer la présence ou non de maladies et de vous informer lorsque les seuils sont atteints.

Détail des observations du 26 juin au 11 juillet :

Département	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose			Oïdium				Rouille			Ramulariose						
				Tolérance	26-juin	3-juil.	11-juil.	Tolérance	26-juin	3-juil.	11-juil.	Tolérance	26-juin	3-juil.	11-juil.	Tolérance	26-juin	3-juil.	11-juil.	
28	TERMINIERS	TEREOS (ARTENAY)	CELCIUS		0	0	3		0	0	0		4	3	18		0	0	2	
	CIVRY	TEREOS (ARTENAY)	ECUREUIL		0	0	2		0	0	1		2	7	16		0	0	2	
	FRESNAY L'ÉVEQUE	CRISTAL-UNION (TOURY)	ECUREUIL		0	0	0		0	0	0		0	3	3		0	1	0	
	BAUDREVILLE	ALLIANCE NEGOCÉ TOURY	BEETLE		0	1	1		0	1	1		10	38	40		1	0	0	
	SOURS	SCAEL	BARENTS		0	0	0		0	0	0		1	2	0		1	0	0	
45	CROTTE EN PITHIVERAIS	ITB 45	CHLOELIA KWS		0	0	1		0	0	0		0	0	2		0	0	0	
	NEUVILLE AUX BOIS	GEETA PITHIVIERS	FORTISSIMA KWS		0	0	3		0	0	0		0	0	1		0	0	0	
	OZOUER DES CHAMPS	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	PAPILLON		0	1	6		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
	ESTOUY	ITB 45	CHLOELIA KWS		1	1	1		0	0	0		0	0	8		0	0	0	
	DADONVILLE	CRISTAL-UNION (PITHIVIERS)	LEWINIA KWS		0	0	2		0	0	0		2	3	7		0	0	0	
	YEVRE LA VILLE	COOP DE PITHIVIERS	LEWINIA KWS		0	0	nc		0	0	nc		0	1	nc		0	0	nc	
	BRICY	ITB 45	CELCIUS		0	1	13		0	1	4		0	2	13		0	0	0	
	CHEMAULT	SOUFFLET AGRICULTURE	LIBELLULE		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
	BROMEILLES	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	ECUREUIL		0	0	2		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
	ECHILLEUSE	COOP DE PUISEUX	BARENTS		0	2	5		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
	SOUGY	ITB 45	ACACIA		0	0	3		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
	ARTENAY	TEREOS (ARTENAY)	BTS 505		1	0	7		0	0	0		1	0	4		0	0	0	
	CORBEILLES EN GATINAIS	ITB 45	LANDON			8	9	T1		0	0	T1		0	0	T1		0	0	T1
	SCEAUX DU GÂTINAIS	ITB 45	LINOTTE			1	0	4		0	0	0		0	0	1		0	0	0
	SCEAUX DU GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	BTS 7845		0	1	7		0	0	0		0	1	0		0	0	0	
	TREILLES EN GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	LEWINIA KWS		3	3	6		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
	VIMORY	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	LEWINIA KWS		0	0	1		0	0	0		0	0	0		0	0	0	

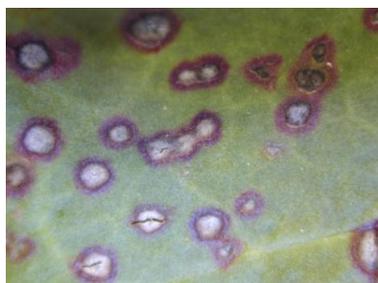
Synthèse des observations au 11 juillet



L'épisode pluvieux entre le 28 juin et le 3 juillet a favorisé l'apparition des maladies.

Au 11 juillet :

- 90% des parcelles présentant les premiers symptômes contre 64% le 4 juillet
- 43% ont atteint le seuil d'intervention contre 9% le 4 juillet
- 5% soit 1 parcelle est sous contrôle d'un T1



Pour la semaine en cours, il convient de rester vigilant à **l'Est de la région** (Gâtinais Est, Montargois) où la **cercosporiose** génère **historiquement** le plus de pertes.

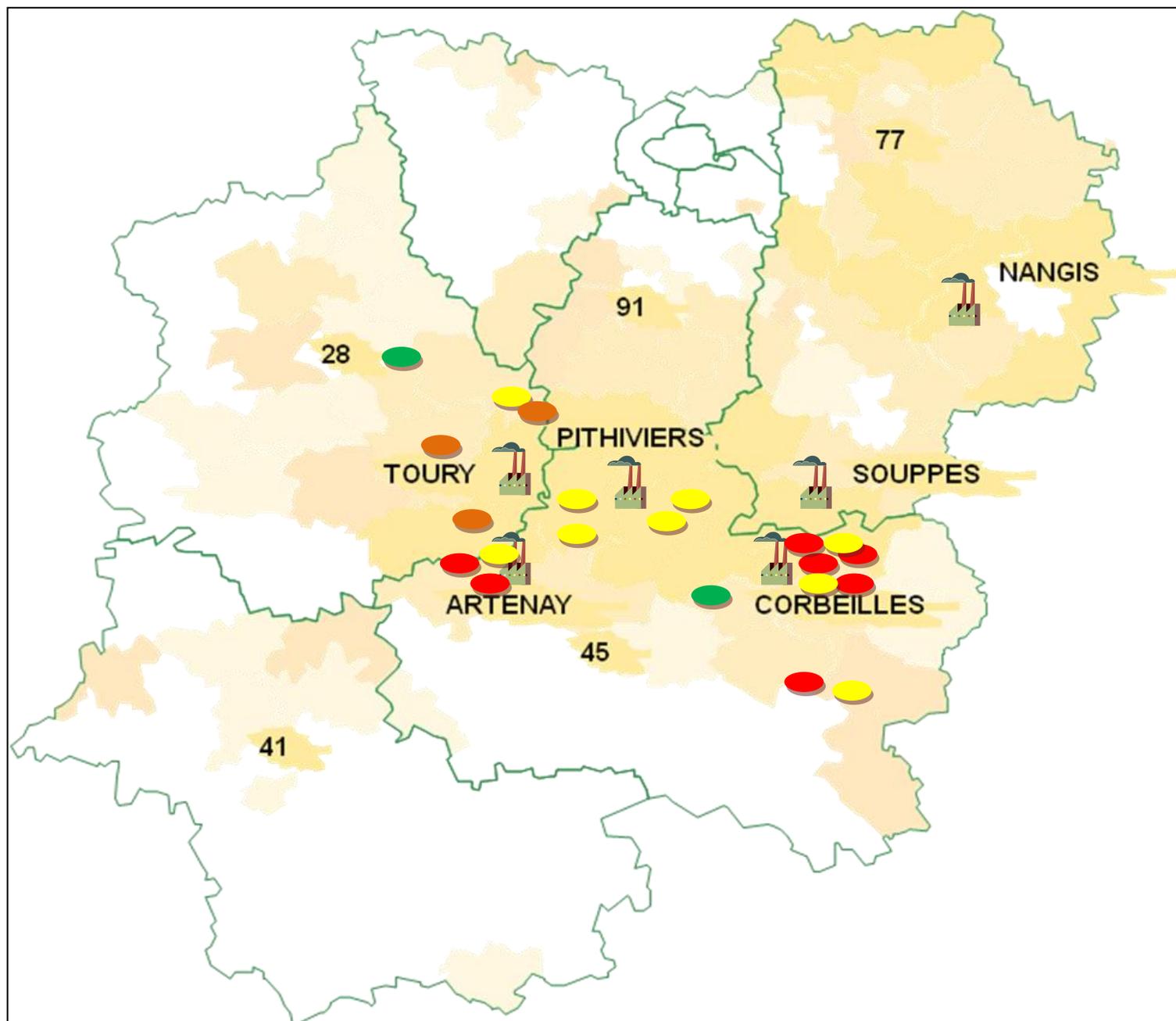
Le risque est majeur dans les parcelles emblavées avec des variétés non **tolérantes à la cercosporiose**.

Les premières pustules de **rouille** de 1mm de diamètre qui libèrent une fine poudre rousse et se développent en cercles concentriques apparieraient également. Le traitement devra être déclenché lorsque le seuil de 15% des feuilles sera touché.



Pustules de rouille

- Parcelles indemnes
 ● Parcelles seuil T1 non atteint
 ● Parcelles seuil T1 atteint rouille
● Parcelles seuils T1 atteint cercosporiose



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire
 13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.